

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2012 N°45
6 décembre 2012

- Décisions du 5 décembre 2012 portant délégation de signature :
- ordonnateurs secondaires
- convention d'occupation et usage temporaire
- ordre général
- représentation du pouvoir adjudicateur

P 2

DIR BASSIN DE LA SEINE

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°62-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes instituées au profit de VNF par l'article 124 de la loi des finances pour 1991,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU le décret du 16 février 2012 nommant M. Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires,

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1er :

Délégation est donnée à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général ;
- M. Alexandre GUERINI (jusqu'au 31 décembre 2012), personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

Article 3 :

Délégation est donnée à :

- M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE , chef du pôle gestion
- Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial.

Article 5 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 90 000 euros émis dans le cadre de marchés transversaux à bons de

commande de plus de 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;

- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6 :

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 20 000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7 :

Délégation est donnée aux personnes visées en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, ce compris les bons de commande de moins de 4000 euros émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur.

Article 8 :

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Michel LEFEVRE ⇒ Chef d'agence de Saint-Mammès
- M. Sylvain DUQUENNE ⇒ Chef du centre de gestion du transport fluvial de Saint-Quentin

Article 9 :

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marc RIGAUD, ingénieur des TPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc RIGAUD, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- Mme Laurence LABOUTE , SA, adjointe au chef du CRCE

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 à 7, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 12 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation, en date du 28 août 2012.

Article 13 :

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE

Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Stanislas DE ROMEMONT

Chef du service gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT

M. Eric VACHET

Chef du service techniques de la voie d'eau
Adjoint au chef du Service Techniques de la voie d'eau

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

Mme Emmanuelle FOUGERON

Chef du service sécurité des transports par intérim

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET

Chef du service du développement et des affaires domaniales

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

M. Georges BORRAS

M. Claude STREITH

Chef de l'arrondissement Boucles de la Seine
Adjoint au chef de l'arrondissement Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Jérôme WEYD

M. Frédéric ARNOLD

Chef de l'arrondissement Seine-Amont
Adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO

M. Fabrice DALY

Chef de l'arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

Mme Martine DELOZANNE

Chef de l'arrondissement Champagne
Responsable du bureau administratif

M. Benjamin AIRAUD	Chef de la mission Petite Seine à Grand Gabarit
Mme Delphine ROTH LISBERGER	Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nicole SCHWINTÉ	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET	Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise (jusqu'au 31 décembre 2012)
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise (à compter du 1er janvier 2013)
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (Jusqu'au 1er décembre 2012)
M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (à compter du 1er décembre 2012)
M. Bruno BOILLON	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville Chef de la Subdivision d'Amfreville par intérim (à compter du 1er décembre 2012)
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Rémi IMBERT M. Frédéric SANNIE (Jusqu'au 31 décembre 2012)	Chef de la subdivision de Meaux par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. Denis SIBERIL	Chef du bureau administratif (A compter du 1er décembre 2012)
Mme Vanessa MINARD	Chef de la subdivision politiques techniques
M. Guillaume TOLLIS M. Marc BERTHE M. Stéphane HUET	Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL	Chef du bureau administratif
M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Jean-Michel PUJADAS	Chef de la subdivision de Péronne
Mme Nicole BARBIER	Responsable du Bureau administratif de la subdivision de Péronne Adjointe au chef de la subdivision de Péronne par intérim
M. Bernard WLODARCZIK	Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme Marie-Thérèse VERON M. Joël NOISETTE	Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin
M. Mathieu GALIANA M. Yannick LAISIS	Chef du bureau études techniques Adjoint au chef du bureau études techniques
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim
M. Laurent HERMIER	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne par intérim
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN	Hydrographe de la vedette BELGRAND
M. Didier SELLIER	Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE	Responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin
---------------------	---

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI	Responsable du magasin
---------------------	------------------------

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU	Adjoint automatisme
M. Pascal TREHOUT	Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET	Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. François DROIN	Adjoint au responsable de l'unité exploitation des ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT	Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. Michel CARRIERE	Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER	Responsable secteur Seine
M. Hervé WILMORT	Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Pascal GREGOIRE	Responsable secteur amont
M. Oswald DECLOMESNIL	Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN	Responsable secteur Nogent
M. Richard MARCHAL	Responsable ateliers
M. Dominique NOLIN	Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERRIAUX
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU

Pôle sécurité de la navigation surveillance du domaine public fluvial
(Jusqu'au 31 décembre 2012)

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISSETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY
M. Jean-Claude POULET

Adjoint du responsable de la circonscription de Damery
Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports,

direction
interrégionale
du bassin
de la Seine

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service Navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France,

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée, à M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription de la Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice CHAMAILLARD la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de Messieurs Patrice CHAMAILLARD et Claude DENET, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par Mme Christine LEBOUTTE, chef du bureau du domaine public fluvial et par M. Antoine VALLEE, chef du Pôle gestion.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 €(vingt-mille euros).

M. Georges BORRAS
M. Jérôme WEYD
M. Yves BRYGO
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont
Chef de l'Arrondissement Picardie
Chef de l'Arrondissement Champagne

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement des chefs d'arrondissement, la délégation consentie à l'article 3 est exercée dans les mêmes conditions par leur adjoint respectif visé ci-dessous :

M. Claude STREITH
M. Fabrice DALY
M. Frederic ARNOLD

Adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie
Adjoint au chef de l'Arrondissement Seine-amont

Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales et à leurs adjoints nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 €(dix mille euros).

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Serge COYARD	Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise
M. Sébastien PONS	(à compter du 1er janvier 2013)
	Responsable de l'unité domaniale
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim)
M. Marc LABROUSSE	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville
	Responsable Unité domaine
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle aménagement et domaine
Mme Marina LABEYLIE	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau
Mme Gaëlle GAMBLIN	Adjoint au chef de l'Agence de développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ	Chef de la Subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au subdivisionnaire
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémi IMBERT	Chef de la Subdivision de Meaux (par intérim)
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au subdivisionnaire (jusqu'au 31 décembre 2012)
M. Frederic GRENOT	Chef de la Subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au subdivisionnaire
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au subdivisionnaire
Mme Sandrine MICHOT	Responsable de la gestion du domaine
M. Pascal FAVIER	Chef de la Subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au subdivisionnaire
M. Jean SERRIER	Adjoint au subdivisionnaire
M. Pascal FAVIER	Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Patrick FENOLL	Adjoint au subdivisionnaire
M. Rémy IMBERT	Chef de la Subdivision de Paris
M. Guy ANDRIOT	Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Brice MORICEAU	Chef de la Subdivision de Compiègne
M. Jean-Philippe GRANDIN	Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Jean-Michel PUJADAS	Chef de la subdivision de Péronne
Mme Nicole BARBIER	Responsable du bureau administratif
	Adjoint au subdivisionnaire par intérim
M. Bernard WLODARCZIK	Chef de la Subdivision de Saint-Quentin

Mme Marie-Thérèse VERON
M. Joël NOISETTE

Adjoint au Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne
par intérim

M. Laurent HERMIER

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne
par intérim

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la Subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel
Adjoint au subdivisionnaire

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 à 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision portant sur cette désignation sera publiée au Bulletin officiel de Voies navigables de France.

Article 7 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 29 août 2012

Article 8 :

Le secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 5 Décembre 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Ordre général)

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France,

VU le code des transports

direction
inter régionale
du bassin
de la Seine

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 modifiée portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

VU le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

VU le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant Monsieur Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant Monsieur Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 13 mai 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

VU la décision du 3 août 2009 du directeur général de Voies navigables de France, modifiant la décision portant délégation de pouvoir du 3 mars 2009 ;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'État.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :

- a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
- b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
- c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
- d) action en justice, en cas d'urgence,
- e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
- f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial,
- g) en cas d'urgence, toute décision de modification (annulation, modification des dates ou de la durée) des périodes de chômages et toute décision visant à assurer la publicité aux usagers,
- h) en cas d'urgence, toute décision de modification des jours d'ouverture et horaires de navigation visant, soit à une augmentation temporaire du niveau de service en terme de mesures compensatoires à la suite d'un événement particulier (événement naturel, chômage sur une voie connexe,...), soit à une restriction temporaire du niveau de service ou un arrêt de navigation à la suite d'un événement (incident ou accident sur le réseau),
- i) tout acte ou décision relatif à la désignation des membres des jurys de concours, de marchés de maîtrise d'œuvre hors concours et de marchés de conception-réalisation, pour les marchés des services mis à la disposition de Voies navigables de France.

Article 2 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Patrice CHAMAILLARD, délégation est donnée à M. Éric VILBE à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.f) et 1.i) de la présente décision.

Article 3 :

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Messieurs Patrice CHAMAILLARD, Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI (jusqu'au 31 décembre 2012) à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.a) à 1.d) et 1.i) de la présente décision.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée à M. Stanislas DE ROMEMONT, chef du service Gestion de la Voie d'Eau, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b), 1.c) 1.g) et 1.h) de la présente décision.

Article 5 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à 1.c) et 1.h), de la présente décision:

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine
- M. Claude STREITH, adjoint au chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine

- M. Jérôme WEYD, chef de l'arrondissement Seine-Amont
- M. Frédéric ARNOLD, adjoint au chef de l'arrondissement Seine-Amont

- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie
- M. Fabrice DALY adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne

Article 6 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services, aux chefs de subdivisions territoriales ainsi qu'à leurs adjoints et au chefs de bureaux désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) à c) de la présente décision.

Article 7 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs de services ainsi qu'à leurs adjoints et aux chefs de subdivisions techniques, aux chefs d'unité ainsi qu'aux chefs de bureaux désignés à l'annexe II, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.b) et 1.c) de la présente décision.

Article 8 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. Cette décision portant sur cette désignation fera l'objet d'une publication au Bulletin officiel de Voies Navigables de France.

Article 9 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 28 août 2012.

Article 10 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

ANNEXE I

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET	Chef du service du développement et des affaires domaniales
M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Manuel MARTINEZ	Chef de la subdivision de Suresnes
M. Serge COYARD	Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL	Chef de la subdivision de Pontoise
M. Michel PELLET	Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise (jusqu'au 31 décembre 2012)
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de la subdivision de Pontoise (à compter du 1er janvier 2013)
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (jusqu'au 1er décembre 2012)
M. Marc LABROUSSE (à compter du 1er décembre 2012)	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim Adjoint travaux, chef de la subdivision d'Amfreville (par intérim)
M. Bruno BOILLON	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (à compter du 1er décembre 2012)
Mme Nicole SCHWINTE	Chef du pôle administratif par intérim
M. Bertrand BILLET	Chef du pôle Aménagement et Domaine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ	Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Gilles GUILLERMIN	Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT	Chef de la subdivision de Paris
M. Guy ANDRIOT	Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT	Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Frédéric SANNIE	Adjoint au chef de la subdivision de Melun
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL

Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Rémi IMBERT
M. Frédéric SANNIE

Chef de la subdivision de Meaux (par intérim)
Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
(Jusqu'au 31 décembre 2012)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Brice MORICEAU
M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Michel PUJADAS
Mme Nicole BARBIER

Chef de la subdivision de Péronne
Responsable administratif de la subdivision de Péronne
Adjointe au chef de la subdivision de Péronne par intérim

M. Bernard WLODARCZIK
Mme Marie-Thérèse VERON
M. Joël NOISSETTE

Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Philippe MOREL

Chef du bureau administratif

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
(par intérim)

M. Laurent HERMIER

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
(par intérim)

Mme Virginie HONNONS
M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry
Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

Mme Martine DELOZANNE

Responsable du bureau administratif et comptabilité

ANNEXE II

DIRECTION

M. Rémy PIEDVACHE	Responsable de la mission « Qualité Sécurité Management »
M. Thierry PERSINET	Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management »
M. Patrick GUILLET	Animateur de la mission « Qualité Sécurité Management »

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Mme Sarah SANANES	Chef de la subdivision Politique Technique
Mme Christèle COIFFARD	Chef de la subdivision Bathymétrie et Signalisation

SERVICE TECHNIQUES DE LA VOIE D'EAU

M. Hugues LACOURT M. Eric VACHET	Chef du service Techniques de la Voie d'Eau Adjoint au Chef du service Techniques de la Voie d'Eau
M. Éric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Eve MACHELART	Chef de la Direction d'Investissement, Études et Méthodes
Mme Emilie LEMAIRE	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 1
M. Jean PLATEAU	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 2
Mme Anaïs LUQUEDEY	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 3
M. Guillaume MAILFERT	Chef de la subdivision Études et Grands Travaux 4
M. Benjamin AIRAUD	Chef de la Mission Petite Seine à Grand Gabarit

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement
--------------------	----------------------------

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité Gestion Technique des Infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision Ingénierie et Signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Mme Vanessa MINARD

Chef de la subdivision politiques techniques

M. Guillaume TOLLIS

Chef du bureau Études et Travaux

M. Michel LEFEVRE

Chef de l'agence de développement de St Mammès

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Mme Virginie FLAQUET-LACOUX

Chef du bureau Programmation et Exploitation

M. Mathieu GALIANA

Chef de la subdivision Études Techniques

M. Didier GUILLE

Chef de l'agence de développement de Compiègne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Éric ZUCCARI

Chef de la subdivision technique

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement



Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

Direction
interrégionale
du bassin
de la Seine

Le Directeur interrégional du bassin de la Seine de Voies Navigables de France

VU le code des transports,

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 28 juin 2010 nommant M. Marc PAPINUTTI, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 25 janvier 2010 nommant M. Jean-Baptiste MAILLARD, administrateur civil hors classe, chef du Service navigation de la Seine,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 3 mars 2009 modifiée du directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

SUR proposition du secrétaire général du Service navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle
75015 Paris Cedex15
téléphone 01 40 58 29 99
télécopie 01 45 78 08 57
www.vnf.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial de l'Etat.
Loi de Finances numéro 90-1168 du 29 décembre 1990 pour l'exercice 1991,
article 124, RCS Béthune TGI B 552017303, code APE 751 E,
tva intracommunautaire FR 21 552 017 303, Siren 552017303
compte bancaire : agent comptable secondaire de Paris,
ouvert à la recette des finances de Paris n° 0004400 9217.16
Service mis à disposition par le Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

DECIDE

Article 1 :

Délégation est donnée à :

- M. Patrice CHAMAILLARD, ingénieur en chef des Travaux Publics de l'Etat du 1er groupe, directeur adjoint et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau,

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché quelqu'en soit le montant ;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché quelqu'en soit le montant.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros

Article 2 :

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe I :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI (Jusqu'au 31 décembre 2012), personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 90 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 3 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.
- Tout bon de commande de moins de 20 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et sous le contrôle hiérarchique des chefs de subdivision ou de leurs adjoints, aux agents, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT ;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.
- tout bon de commande de moins de 4 000 euros, émis dans le cadre des marchés à bons de commandes transversaux de plus de 90 000 euros.

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par M. Jean-Baptiste MAILLARD, chef du Service navigation de la Seine et directeur interrégional du bassin de la Seine. La décision sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Article 6 :

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 28 août 2012.

Article 7 :

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le 5 décembre 2012

**Le Directeur interrégional du bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,**

Signé

Jean-Baptiste MAILLARD

M. Benjamin AIRAUD	Chef de la mission Petite Seine à Grand Gabarit
Mme Delphine ROTH LISBERGER	Chargée de mission auprès du chef du service techniques de la voie d'eau

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE	Chef du pôle gestion
Mme Christine LEBOUTTE	Chef du bureau du domaine public fluvial
M. Bertrand NEVEUX	Chef du pôle développement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Mme Nicole SCHWINTÉ	Chef du pôle administratif par intérim
M. Manuel MARTINEZ M. Serge COYARD	Chef de la subdivision de Suresnes Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes
M. Mathieu GICQUEL M. Michel PELLET	Chef de la subdivision de Pontoise Adjoint au chef de la subdivision de Pontoise (jusqu'au 31 décembre 2012)
Mme Marlène LEROY	Adjointe au chef de de la subdivision de Pontoise (à compter du 1er janvier 2013)
M. Max PICARD	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (Jusqu'au 1er décembre 2012)
M. Marc LABROUSSE	Chef de la subdivision d'Amfreville par intérim (à compter du 1er décembre 2012)
M. Bruno BOILLON	Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville Chef de la Subdivision d'Amfreville par intérim (à compter du 1er décembre 2012)
M. Guillaume ANDRE	Chef de l'unité de gestion technique des infrastructures
M. Olivier SIGAULT	Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
Mme Marina LABEYLIE Mme Gaëlle GAMBLIN	Chef de l'Agence de développement de la voie d'eau Adjointe au chef de l'agence de Développement des Boucles de la Seine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Ronan ROUÉ M. Olivier MONFORT M. Gilles GUILLERMIN	Chef de la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Rémy IMBERT M. Guy ANDRIOT	Chef de la subdivision de Paris Adjoint au chef la subdivision de Paris
M. Frédéric GRENOT M. Thierry PICOT M. Frédéric SANNIE	Chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Pascal FAVIER	Chef de la subdivision de Sens par intérim
M. Frédéric FAVEERS M. Jean SERRIER	Adjoint au chef de la subdivision de Sens Adjoint au chef de la subdivision de Sens
M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL	Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine
M. Rémi IMBERT M. Frédéric SANNIE (Jusqu'au 31 décembre 2012)	Chef de la subdivision de Meaux par intérim Adjoint au chef de la subdivision de Meaux
M. Denis SIBERIL	Chef du bureau administratif (A compter du 1er décembre 2012)
Mme Vanessa MINARD	Chef de la subdivision politiques techniques
M. Guillaume TOLLIS M. Marc BERTHE M. Stéphane HUET	Chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe MOREL	Chef du bureau administratif
M. Brice MORICEAU M. Jean-Philippe GRANDIN	Chef de la subdivision de Compiègne Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne
M. Jean-Michel PUJADAS	Chef de la subdivision de Péronne
Mme Nicole BARBIER	Responsable du Bureau administratif de la subdivision de Péronne Adjointe au chef de la subdivision de Péronne par intérim
M. Bernard WLODARCZIK	Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Mme Marie-Thérèse VERON M. Joël NOISETTE	Adjointe au chef de la subdivision de Saint-Quentin Adjoint au chef de la subdivision de Saint- Quentin
M. Mathieu GALIANA M. Yannick LAISIS	Chef du bureau études techniques Adjoint au chef du bureau études techniques
Mme Virginie FLAQUET-LACOUX	Chef du bureau Programmation et Exploitation

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Mme Virginie HONNONS	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne- par intérim
M. Laurent HERMIER	Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne- par intérim
Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY	Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER
M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Éric ZUCCARI
M. François-Xavier PAYER

Chef de la subdivision technique
Adjoint au chef de la subdivision technique

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN	Hydrographe de la vedette BELGRAND
M. Didier SELLIER	Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Sylvain DUQUENNE	Responsable du centre de gestion du transport fluvial à Saint-Quentin
---------------------	---

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE LA SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI	Responsable du magasin
---------------------	------------------------

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU	Adjoint automatisme
M. Pascal TREHOUT	Responsable des pontons

Subdivision de Suresnes :

M. Laurent NIQUET	Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. François DROIN	Adjoint au responsable de l'unité exploitation des ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT	Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. Michel CARRIERE	Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

Mme Rachel BAUMGARTNER	Responsable secteur Seine
M. Hervé WILMORT	Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Pascal GREGOIRE	Responsable secteur amont
M. Oswald DECLOMESNIL	Responsable maintenance secteur aval

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN	Responsable secteur Nogent
M. Richard MARCHAL	Responsable ateliers
M. Dominique NOLIN	Responsable secteur Circonscription Bray

Subdivision de Sens

M. Bruno DEPERRIAUX
M. Christian LAFOLLY

Responsable secteur aval Villeneuve (par intérim)
Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU

Pôle sécurité de la navigation surveillance du domaine public fluvial
(Jusqu'au 31 décembre 2012)

M. Wilfried REMUS

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers
Responsable secteur aval

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER
M. Henri GIBOUT
M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études
Responsable des ateliers
Responsable de la circonscription de Soissons

Subdivision de Péronne :

M. Laurent DUFOSSÉ
M. Philippe KUC

Contrôleur
Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET
M. Joël NOISSETTE

Responsable des ateliers
Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef du pôle Domaine-Développement

Subdivision de Rethel :

Mme Angélique GADOUIN
M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation
Responsable de la circonscription de Bourg et Comin

Subdivision de Château-Thierry :

M. Emmanuel CHOISY
M. Jean-Claude POULET

Adjoint du responsable de la circonscription de Damery
Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdivision de Châlons-en-Champagne :

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur
Marne

M. Laurent DAMPEYROU

Contrôleur

Subdivision Technique :

M. Francis LEAUTE

OPA – réceptionnaire Antenne de Bourg et Comin